

COMMUNIQUÉ

Face à la crise écologique, le gouvernement va-t-il sacrifier ses opérateurs publics ?

Sous prétexte d'économies substantielles, la ministre chargée des Comptes publics a déclaré que le gouvernement voulait supprimer ou fusionner un tiers des agences et des opérateurs de l'État. En parallèle, le Sénat, à la demande du groupe Les Républicains dans le cadre de son « droit de tirage » annuel, a décidé de constituer une commission d'enquête sur les missions des agences, opérateurs et organismes consultatifs de l'État. Son rapport a été rendu public le 3 juillet dernier.

Le constat et les préconisations de la commission

Après la réalisation d'une cartographie des différents opérateurs publics, de leur budget et de leurs effectifs, la commission constate principalement :

- une grande diversité suivant les tutelles,
- des fonctionnements très diversifiés,
- une méconnaissance par l'État de ces structures.

Fusions, disparitions et recentralisation sont les maîtres mots des préconisations de la commission.

Elle propose que les préfets deviennent les chefs d'orchestre des territoires en centralisant tous les pouvoirs. Elle propose aussi que la pertinence du maintien des opérateurs existants et de chacune de leurs principales missions soient revues tous les 5 ans en contradiction avec les transformations systémiques de long terme que nécessite l'adaptation à un monde à +4 degrés.

Notre analyse

Des accusations non fondées pour masquer une absence de stratégie environnementale !

L'économie annoncée par la ministre des comptes publics de 2 à 3 milliards d'euros est loin d'être vérifiable : devant la commission, la ministre n'a pas pu en justifier le calcul ! L'économie serait plutôt de l'ordre de 540 millions !

Les différentes fusions d'opérateurs publics et mutualisations de services support réalisées précédemment ont démontré qu'elles ne représentent aucune économie substantielle. Au contraire, elles nécessitent durant plusieurs années plus de moyens humains et financiers (investissements dans des outils communs...). Par exemple, les DDI, issues de la fusion des services départementaux des ministères de l'écologie, de l'agriculture, de l'intérieur, du travail... souffrent toujours de la création, depuis 2021, des Secrétariats Généraux Communs Départementaux (SGCD) qui sont en sous-effectif chronique.

Un guichet unique pour l'attribution des subventions (fonds Barnier, fonds vert, subventions de l'ADEME et des agences de l'eau...) demandera une réorganisation des services centraux, alors qu'ils sont en sous effectifs depuis de nombreuses années. Et les agentes et les agents qui subissent ces réorganisations successives ne sont plus en capacité d'absorber de nouvelles missions.

La commission préconise de confier à un seul et unique secrétariat d'État sous l'autorité du ou de la Premier-e ministre l'ensemble des actions de connaissance et d'expertise. La FSU Écologie s'inquiète de voir

la science ainsi instrumentalisée et mise au service du politique sans garantie d'indépendance. Nous avons en effet déjà constaté des dérives dans l'évaluation de l'état des eaux préconisée par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau, avec un pouvoir central qui modifie les critères pour verdir le tableau rendu à l'Europe.

La mainmise de plus en plus forte des préfet-es sur l'encadrement de l'ensemble des services et établissements territoriaux de l'État et sur la déclinaison des politiques publiques, notamment environnementales, interroge notre démocratie. Ce mouvement de recentralisation apparaît comme la vengeance d'une classe politique déconnectée du terrain, qui propose de supprimer les gouvernances participatives mises en place localement dans les conseils d'administration des opérateurs publics. Ces gouvernances participatives ont pourtant fait la preuve de leur efficacité pour conjuguer défense de l'intérêt général et prise en compte des spécificités des territoires.

Alors que l'urgence climatique et l'effondrement de la biodiversité devraient faire de la transition écologique la seule priorité de celles et ceux qui nous gouvernent, mettre ainsi sous la seule tutelle d'un Secrétariat d'État placé auprès du Premier ministre, l'ensemble des services et des opérateurs de la transition écologique, reviendrait tout bonnement à supprimer ce ministère !

La FSU Écologie tire le signal d'alarme, il faut que cesse le dénigrement environnemental.

Les citoyens et citoyennes appellent de leurs vœux des politiques publiques ambitieuses en matière d'écologie, de sobriété, de climat et de biodiversité.

Il est temps pour l'ensemble des élu-es et des acteurs de la société civile de porter cette voix et d'exiger du Gouvernement et du président de la République, des paroles dignes à la hauteur des enjeux, et des actes forts pour garantir un avenir viable pour toutes et tous.